

LES ISRAÉLITES A AIX-EN-PROVENCE SOUS LE SECOND EMPIRE

(1) LE RAYONNEMENT PROFESSIONNEL DES ISRAÉLITES

Arrivée à Aix au début de la Révolution, la communauté juive, essentiellement d'origine comtadine, a vu sa situation s'améliorer grâce à la législation qui s'est progressivement élaborée de 1791 à 1846 avec l'acte émancipateur des constituants en 1791, l'organisation consistoriale en 1808, mais surtout, sous la monarchie de Juillet. En effet, à partir de 1830, la religion catholique n'est plus la religion de l'État, mais la religion professée par la majorité des Français (art. 6 des chartes de 1814 et 1830) et le traitement des ministres du culte israélite est mis à la charge du Trésor public par la loi du 8 février 1831 (1).

La plupart de ces immigrants israélites aixois ont réussi à bâtir en quelques décennies de coquettes fortunes tant en biens immobiliers qu'en capitaux. Dès la Restauration, quelques-uns dirigent d'importantes entreprises. Sous la Monarchie de Juillet, trois d'entre eux sont officiers municipaux et plusieurs accèdent à des carrières libérales ou à la magistrature. La Révolution de 1848 voit même la nomination d'un judéo-comtadin à la tête de la cité.

Celle-ci compte 126 israélites en 1851, 228 en 1861, 395 en 1866, 358 en 1872, tandis que sa population évolue de 24.000 à 29.000 personnes dans le même temps (2). Représentant moins de 1,50 % des Aixois et bien intégrés, les juifs pourraient passer inaperçus si ce n'était leur relative concentration dans un quartier délimité par le cours Mirabeau, la halle aux grains, la rue de la Miséricorde (Clémenceau) et le cours Sextius. La rue Villeverte (Victor Leydet) compte à elle seule 7 à 10 foyers israélites durant la période étudiée (33 à 45 personnes) (cf. carte).

Cette communauté, soucieuse de la sauvegarde de ses traditions religieuses, demeure fidèle aux prescriptions de la Loi mosaïque : on ne relève aucun mariage mixte entre 1852 et 1872.

(1) Cf. R. Scialom, Le statut du culte israélite à Aix-en-Provence entre 1813 et 1834, *Revue de la recherche juridique*, n° 83, 2000-2, pp. 861-884.

(2) Arch. com. Aix. F.1. art. 13, 21, 23 ; *L'écho des Bouches-du-Rhône* 21 juillet et 25 août 1861. Il semble que ces chiffres doivent être minorés. En effet, si le recensement de 1872 dénombre 29.020 habitants, il précise que la population n'est que de 24.892 personnes, le restant étant composé des individus désignés par l'article 2 du décret du 8 mars 1872 (corps de troupes, maisons d'arrêt, hospices, établissements d'enseignement, etc...). Nous n'avons pour notre part répertorié que 106 israélites dans le recensement de 1860, 110 dans celui de 1866, et 124 dans celui de 1868, en confrontant les noms portés sur ces documents avec le recensement de 1851 qui est le seul à mentionner la religion des individus, à Aix, au XIX^e siècle. Le sous-préfet écrivait dans une lettre au préfet, le 3 octobre 1846 : "Si le chiffre de la population effective israélite n'atteint pas celui de 200, il existe néanmoins constamment à Aix une population flottante fort considérable qui rend nécessaire la conservation d'un ministre officiant" (Arch. dép. Marseille. 114.V.1). Ceci pourrait expliquer ces écarts d'estimation.

L'endogamie géographique, pratiquée jusque là, régresse nettement dans la haute bourgeoisie (3), passant de 94 % à 56 % , dans le même temps. Le développement des communications, le recul des préjugés des judéo-comtadins envers leurs coreligionnaires venus d'autres horizons (4), l'enrichissement de ces derniers ne sont sans doute pas étrangers à cette évolution illustrée par le tableau ci-après (5) :

Origines géographiques des deux conjoints	Mariages célébrés à Aix de 1792 à 1851	Mariages célébrés à Aix de 1852 à 1872
Judéo-comtadins	75 (90,36%)	7 (43,75 %)
Ashkénazes	3 (3,61 %)	2 (12,50 %)
Judéo-comtadin-ashkénaze	2 (2,41 %)	4 (25 %)
Judéo-comtadin-bordelais	1 (1,20%)	0 (0%)
Judéo-comtadin-marocain	0	3 (18,75 %)
Judéo-comtadin-catholique	2 (2,41 %)	0 (0 %)
Nombre total de mariages	83	16

Deux autres traits caractérisent la communauté aixoise durant la période étudiée : son rayonnement professionnel et son engagement dans la vie publique.

I) LE RAYONNEMENT PROFESSIONNEL DES ISRAÉLITES

Dans le Comtat Venaissin, jusqu'à son annexion, les israélites étaient soumis par la réglementation pontificale à toutes sortes de discriminations. Ainsi, ne pouvaient-ils pas posséder d'immeubles, de maisons, ni de terres, en dehors de leur principale résidence dans les carrières. Le commerce des marchandises neuves, des denrées

(3) Les sept mariages exogamiques (44 %), célébrés à Aix entre 1852 et 1872, unissent des filles de grands notables aixois à des jeunes gens fortunés ou ayant une excellente situation. Ainsi l'avocat Jassuda Bédarride, ancien maire d'Aix, marie ses filles à Israël Heiman, un joaillier danois et à Nathan Cohen-Solal, un négociant venant de Mogador, mais natif de Gibraltar. Son frère l'avoué Bédarride, unit la sienne à Zacharie Haas, un industriel lorrain. Deux amandiers aixois, Moïse Crémieu et Moïse Laroque, donnent respectivement la main des leurs à Emmanuel Lévy, un ingénieur mulhousien et à Alphonse Bloch, un magistrat du Haut-Rhin. Les filles du propriétaire Léon-Jassuda Crémieu épousent les frères Bénédict, négociants de Mogador.

(4) Cf. sur ce point le témoignage d'Armand Lunel qui souligne "l'étonnant quant à soi" des judéo-comtadins, leur "fierté ombrageuse", leur conviction d'être des "aristocrates en face de la plèbe de leurs coreligionnaires", leur mépris des "Tudesques" (L'arche 26 septembre-25 octobre 1972, pp. 23-24).

(5) C. Derobert-Ratel, Choix d'un conjoint et stratégie matrimoniale dans la communauté israélite aixoise de 1792 à 1851, Archives juives, N°32/1, 1er semestre 1999, pp. 93-94.

alimentaires et des animaux leur était interdit. Ils ne devaient exercer aucune fonction publique les plaçant en position de supériorité ou d'autorité sur des chrétiens. L'ensemble de ces restrictions avaient poussé les juifs vers la friperie, la brocante, le prêt d'argent et le métier de tailleur.

La Révolution, en proclamant l'Égalité civile, fait disparaître toutes ces entraves et permet aux israélites de développer librement leurs talents. Dès lors, leur promotion est rapide tant dans les milieux économiques qu'intellectuels.

A/ Les milieux économiques

L'article 7 des décisions du Grand Sanhédrin avait engagé les israélites "à acquérir des propriétés foncières, comme un moyen de s'attacher davantage à leur patrie, et à renoncer à des occupations qui rendent les hommes odieux ou méprisables aux yeux de leurs concitoyens" . Il leur avait conseillé, à cet effet, "de s'adonner à l'agriculture et d'exercer les arts et métiers..." .

Le consistoire départemental de Marseille avait enjoint, le 31 mai 1809, à tous ses notables "de se rendre propres à toutes les branches d'industrie, de se livrer à toutes les professions utiles et de copartager les travaux de la société..." (6).

Effectivement, arrivés à Aix sous la Révolution comme colporteurs, maquignons ou prêteurs d'argent, les judéo-comtadins acquièrent très vite des terres agricoles, des immeubles bâtis et des fonds de commerces, se muant en propriétaires, marchands ou négociants. Leur rayonnement est notable sous le Second Empire dans les différents secteurs de l'économie.

•L'Agriculture

Dans le recensement de 1851, figurent 12 propriétaires israélites (soit 26% des hommes de plus de 20 ans) et dans celui de 1868, 7.

Une bonne partie de leurs biens sont situés à la campagne, comme le révèle les inventaires après décès de plusieurs d'entre eux. Ainsi, à sa mort, en 1853, la veuve d'Israël Bédarrides réunit une vingtaine d'hectares de terres (7). En 1854, à leurs décès, Yomtob Laroque laisse quatre propriétés rurales (8) et Mardochee Valabrègue, deux (9). En, 1856, Hananel-David Crémieu détient un domaine au Tholonet (10) ; Régine Crémieu en lègue quatre, en 1861 (11) ; Rébecca Crémieu, une dizaine, en 1865 (12) ;

(6) Arch. nat. F.19.11.034.

(7) Arch. dép. Marseille XII.Q.1.7.35, fol. 117.

(8) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.37, fol. 27 v° et 28.

(9) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.36, fol. 9 v° à 11.

(10) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.41, fol. 25 à 26.

(11) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.46, fol. 11 v° à 12 v°.

(12) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.49, fol. 1.

Noémie Crémieu, une, en 1866 (13) et Samuel Bédarride, également une, cette même année (14). Des liens unissent ces propriétaires fonciers aux négociants en amandes : Hananel-David Crémieu détient pour 2000.000 frs de parts dans la société Crémieu, Milhaud, Laroque (15) et les parcelles de la veuve d'Israël Bédarrides sont plantées, en partie, d'amandiers (16).

Certains commerçants israélites, qui acquièrent des domaines agricoles, se muent en véritables gentlemen-farmers : suivant de près la gestion de leurs exploitations, ils s'efforcent de les mettre en valeur et de les moderniser par des innovations techniques. Lors d'un concours agricole, en 1864, un Bédarride reçoit une médaille d'argent pour sa fabrication de semoule. A l'occasion d'une manifestation analogue, en 1869, Moïse Laroque obtient une médaille d'or, pour le vin rouge de sa propriété de Puyricard et David Foa, une médaille de bronze pour sa machine à triturer (17).

Cet intérêt pour l'agriculture se rencontre d'ailleurs chez d'autres judéo-comtadins installés dans le Midi :

-Samuel Abram dirige une ferme-modèle dans la Crau, qui fait l'admiration des arlésiens (18)

-Aristippe Alphandéry, membre de la société d'agriculture du Vaucluse, rédige plusieurs rapports sur l'arboriculture, la floriculture, le sorgho et la maladie affectant la vigne en 1868 (19).

-Dans l'Hérault, le vin des Vidal-Naquet est réputé (20).

•Le négoce

Une dizaine de négociants sont répertoriés dans les recensements aixois durant la période étudiée. Les Crémieu, Milhaud et Laroque qui se sont associés au début du XIX^e siècle pour "faire la commission des denrées du pays" , principalement celle d'amandes, d'huile et de laine (21), voient leur entreprise prendre une envergure considérable avec l'ouverture, le 10 octobre 1856, d'une ligne de chemin de fer reliant Aix à Marseille et la construction d'une gare, à proximité de ses magasins. Dès lors, leur négoce des amandes revêt une dimension internationale (22). En août 1871, cette société

(13) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.49, fol. 158.

(14) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.49, fol. 89.

(15) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.41, fol. 25-26.

(16) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.35, fol. 117.

(17) Mémorial 25 septembre 1864 et 25 avril 1869 ; L'écho des Bouches-du-Rhône 2 mai 1869.

(18) F. Billot, Samuel Abram ou exemple à suivre en agriculture pratique dans les Bouches-du-Rhône comme ailleurs, Arles, imp. Cerf, 1862.

(19) Catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque nationale, Paris, imp. nat., tome 2, p. 552-553 ; Mémorial 17 janvier 1869 ; La Provence 12 mars 1857.

(20) Musée Arbaud, Fonds Duranti-La Calade.

(21) L'écho des Bouches-du-Rhône 27 août 1871.

(22) Archives Max Amado et Pierre Abram.

commerciale est dissoute et ses membres constituent deux maisons distinctes : celle de MM. Milhaud et Laroque d'une part et celle de MM. Hananel, Moïse et Mardochée Crémieu d'autre part (23).

Ces amandiers semblent former une véritable aristocratie à en juger par Armand Lunel qui note dans son roman *Les amandes d'Aix* : "Comme les diamantaires à Amsterdam, comme les négociants en vins à Bordeaux, les négociants en amandes à Aix se considèrent au sommet de la hiérarchie sociale. A cause évidemment de la noblesse du produit dont il traitent" (24).

Trois d'entre eux : Ernest Bédarrides, Idida Crémieu et Moïse Laroque sont licenciés en droit, ce qui leur permet de s'adapter aisément à l'évolution du droit des sociétés qui marque le Second Empire.

•Les activités bancaires

Titulaires du même diplôme, Edouard Bédarrides et Léon Crémieu dirigent jusqu'en 1861 la plus importante banque de la ville, sise rue de la Miséricorde. Mais en juillet 1861, cette société, qui jouit de la confiance générale, connaît des difficultés et doit fermer ses portes, laissant un déficit de 550.000 frs. L'affaire se règle, semble-t-il, entre débiteurs et créanciers par un concordat (25). Ses compétences financières permettent à Edouard Bédarrides de se reclasser : en décembre 1861, il devient payeur du département des Vosges (26). Son beau-père, Louis Ratisbonne, un grand banquier de Strasbourg, n'est peut-être pas étranger à cette promotion (27).

Deux autres judéo-comtadins ont une activité financière : David Bédarride qui est escompteur, sur le cours, au n° 15 (28) et Samuel Digne, 9, rue du collège (Manuel) (29).

•Le commerce, l'industrie et l'artisanat

Les commerçants et artisans juifs, de niveau plus modeste, sont aussi pleins d'allant. Une vingtaine sont répertoriés, durant la période étudiée, dans différentes branches.

•L'habillement et le commerce des tissus

Ce secteur est dominé principalement par des ashkénazes :

-Caïn Aïman, fils d'un colporteur, né à Versailles en 1806, fonde, en 1842, 11, rue de la Miséricorde, "La ville de Paris" , un magasin de prêt-à-porter qui devient le

(23) L'écho des Bouches-du-Rhône 27 août 1871.

(24) A. Lunel, *Les amandes d'Aix*, Gallimard, 1949, p. 67.

(25) Arch. nat. BB.6.II.26.

(26) L'écho des Bouches-du-Rhône 29 décembre 1861.

(27) Musée Arbaud. Dossier 464.A.1.

(28) Arch. com. Aix. F.1. art. 19, fol. 114 v° et art. 22, fol. 171.

(29) Arch. com. Aix. F.1. art. 19, fol. 45 v°.

rendez-vous des élégants. En 1848, le magasin s'agrandit (30). Caïn Aïman, étant l'un des premiers commerçants aixois à mesurer l'impact de la publicité, attire sa clientèle par d'incessants encarts tentateurs dans la presse, tel celui-ci : "Paletots de 15 à 18 frs... Ça ne s'est jamais vu ! ...-Quel puff ! ...-Comment, vous mettez en doute ce qui est ci-dessus annoncé ? Venez, M. l'incrédule, venez visiter les magasins de la Ville de Paris, et vous resterez convaincu qu'on n'a pas dit la centième partie de ce qu'on devait proclamer..." (31). Son entreprise essaime : à la fin de l'Empire, deux de ses gendres ouvrent des commerces similaires au centre-ville et imitent les méthodes de leur beau-père (32) :

-Constant Floersheim, né dans le Jura, qui a épousé Elisa Caïn, exploite, de 1869 à 1871, "La Maison de la ville de Nancy" , sise 10, rue de la Miséricorde (33) ;

-Isaac Levi, né à Lunéville, qui s'est marié avec Brunette, la cadette, inaugure au printemps 1869, "Le magasin des 100.000 paletots" , 10, rue du Pont Moreau (Thiers) (34).

-Zacharie Haas, né en 1834 à Sarreguemines, crée à la Rotonde, vers 1865, une chapellerie qui prend une rapide envergure puisqu'elle emploie trois cents ouvriers, en 1875. Audacieux, Zacharie Haas n'hésite pas à monter à Paris, en juillet 1867, présenter à l'exposition universelle, les produits de son industrie. Cette manifestation étant consacrée à l'histoire du travail de l'âge de pierre au XIX^e siècle, il a même l'idée ingénieuse d'y installer un atelier fabriquant des couvre-chefs sous le regard des visiteurs. Son initiative, très appréciée, est récompensée par une médaille d'honneur (35).

-En mai-juin 1856, deux berlinois, MM. Lissenheim et Coblenz, informent les aixois, par le canal du journal *La Provence*, de leur passage à Aix. Installés, rue des Bagniers et place Saint-Honoré, il vendent chemises, mouchoirs, linge de maison et tapis (36).

Quelques judéo-comtadins sont également dans le textile :

-Fortuné Monteux est marchand-tailleur, 23, rue des cordeliers (37).

-Léa Carcassonne et Rébecca Milhaud, sont lingères, 26, rue des tanneurs (38).

-Marie Crémieu est mercière, 9, rue Villeverte (39).

-Hananel Carcassonne est marchand toilier, 3, rue des Bagniers (40).

(30) Mémorial 29 octobre 1848.

(31) L'écho des Bouches-du-Rhône 26 octobre 1851, 22 novembre 1863, 15 mai 1864, 12 décembre 1869 ; Mémorial 29 octobre 1848 ; La Provence 25 décembre 1856, 1er janvier 1857, 20 mai 1858.

(32) L'écho des Bouches-du-Rhône 25 avril-14 novembre-19 décembre 1869.

(33) Mémorial 5-19 novembre 1871 et Arch. com. Aix. E.1. 69, fol. 7.

(34) Arch. com. Aix. E.1. art. 61, fol. 61 v° et F. 1. art. 22, fol. 169.

(35) L'écho des Bouches-du-Rhône 7 juillet 1867.

(36) La Provence 29 mai et 12 juin 1856.

(37) Arch. com. Aix. F.1. art. 22, fol. 159 v°.

(38) Arch. com. Aix. F.1. art. 13, fol. 115 v° ; art. 19, fol. 250.

(39) Arch. com. Aix. F.1. art. 13, fol. 200 v°.

-Raphaël Lion l'est, 10, rue Sabaterie (Fauchier) (41).

-Rose Crémieux et ses deux fils sont marchands ambulants (42).

Un point commun unit les femmes qui travaillent : la précarité de leur situation, puisque toutes sont veuves ou célibataires. Toutefois il est probable que plusieurs dames dont la profession n'est pas mentionnée assistent leurs époux, à l'occasion.

•La restauration

En octobre 1865, David Foa, né à Toulon, en 1815, mais dont les ancêtres sont originaires de Turin, ouvre le "Café de France", rue des Chapeliers, à l'hôtel d'Eguilles.



David Foa, né à Toulon en 1815, s'engagea dans l'armée avant de s'installer à Aix vers 1865 où il se lança dans la restauration et créa un café concert sur le Cours Mirabeau.

(Collection particulière)

(41) Arch. com. Aix. F.I. art. 22, fol. 145 v°.

(42) Arch. com. Aix. F.I. art. 13, fol. 214 v°.

Décoré avec goût, muni de tout le confort désirable, doté d'un salon, d'une terrasse et d'une salle de billard, cet établissement est aussitôt très fréquenté. Ce succès décide son propriétaire, débordant d'idées, à y créer, à grand renfort de publicité, en avril 1866, un restaurant à prix fixe et à y donner, en mars 1867, des concerts. A la fin de l'année, David Foa y aménage un hôtel, tandis qu'il ouvre sur le Cours (n°49), face à la fontaine d'eau chaude, le "Café des Tuileries" . Ce débit de boisson ne désemplit pas quand l'imaginatif patron, en février 1868, le transforme, aidé de ses fils, en café-concert et y engage des artistes venus de toute la France (43).

•L'artisanat

Quelques membres de la communauté exercent des activités artisanales.

-Abraham Bédarrides et Jacob Carcassonne sont graveurs sur bois en 1851 (44).

Le premier est qualifié de dessinateur en 1868 (45).

-Benjamin Milhaud, boucher, est également l'abatteur rituel de la communauté. Son fils Michaël, est typographe (46), ce qui lui permet d'imprimer, en 1855, un *Rituel des prières en hébreu à l'usage des israélites de l'ancien Comtat* (47).

-Marie Foa, qui est célibataire, tient un salon de coiffure 39, rue Beauvezet (Bédarride) (48).

-En 1865, M. Cohen, un photographe, est accueilli dans une loge d'Aix (49).

Bien qu'un doute demeure quant à leur confession, on doit mentionner les courts passages à Aix de plusieurs opticiens et prothésistes dentaires pouvant être israélites, à en juger par leurs noms qui figurent sur l'ouvrage de M. Lévy (50). Tel est le cas de MM. Weil, originaire de Strasbourg, Meyer venant de Paris, ou Raphaël et Fischer. S'installant quelques jours dans un grand hôtel du centre-ville, ils attirent leurs clientèle par voie de presse en vantant leurs habiles techniques comme leurs résultats (51). Dans le journal *Le Mémorial* du 11 janvier 1863, MM. Raphaël et Fischer affirment pouvoir "guérir d'une manière complète et sans la moindre opération les affections graves de la vue... par l'usage rationnel de leurs lunettes graduées" . M. Meyer, dans le *Mémorial* du

(43) L'écho des Bouches-du-Rhône 16 février et 31 mai 1868 ; Mémorial 8-15-29 avril 1866, 31 mars, 16 mai, 3 novembre-8 décembre 1867, 16 février-20 septembre 1868.

(44) Arch. com. Aix. F.1. art. 13, fol. 111 v° et 287 v°.

(45) Arch. com. Aix. F.1. art. 22, fol. 131.

(46) Arch. com. Aix. F.1, art. 13, fol. 211 v°.

(47) Michaël Milhaud, *Rituel des prières en hébreu à l'usage des israélites de l'ancien Comtat*, Aix, imp. Vitalis, 1855, 2 tomes.

(48) Arch. com. Aix. F.1. art. 21, fol. 64.

(49) Arch. dép. Aix. Arch. des Arts et l'Amitié.

(50) P. Lévy, *Les noms des Israélites en France*, Paris, P.U.F., 1960.

(51) L'écho des Bouches-du-Rhône 23 mars-7-28 décembre 1862, 18 janvier 1863, 28 février 1864, 7 juin-13-20 décembre 1868 ; Mémorial 11-15 février 1849, 15 décembre 1861, 28 décembre 1862, 11 janvier 1863, 31 janvier 1864, 29 avril 1866, 6 décembre 1868 ; La Provence 11-15 février 1849, 22 octobre 1857.

6 décembre 1868, publie une attestation certifiée conforme d'un marquis rennais qui, satisfait de ses "verres prismatiques et cylindriques", déclare "son système infaillible pour rétablir la vue". Un autre Meyer promet dans le *Mémorial* du 15 décembre 1861 de résoudre tous les problèmes dentaires grâce à ses prothèses. En janvier 1870, un certain Alphonse Baer, qui loge à l'hôtel des princes, assure faire disparaître névralgies et céphalalgies avec une potion de sa fabrication (52). Tous semblent satisfaire leur clientèle puisqu'ils reviennent régulièrement exercer leur art à Aix. Le décès survenu fortuitement à Aix, en 1868, du marchand de lunettes suisse Aaron Lévy, âgé de 83 ans, en dit long sur la ténacité de ces ashkénazes (53).

•Les employés et gens de service

Les professions subalternes demeurent très minoritaires dans la communauté aixoise : on ne recense que Simon Lévi, employé chez Caïn Aïman, Jasquet Crémieux, un commis-marchand chez un amandier, (54), deux journalières, les dames Prato, une veuve et sa fille (55), ainsi que les concierges successifs de la synagogue : les veuves Tedesqui, Carcassonne, Salomon, puis Fortuné Monteux, Édouard Lazare et Israël Crémieu (56)

A partir de 1852, on décèle, toutefois, le passage à Aix de quelques séfarades, sans domicile fixe, venus sans doute tenter leur chance en France grâce à leur savoir-faire. Leur présence nous est révélée par leurs déclarations de décès à l'hospice d'Aix ou dans une salle d'asile, faites par des employés de ces établissements. Ainsi en est-il des algérois ou oranais Jacob Amar, un fondeur, Salomon Krief, un cordonnier, Messaoud Chiche et Eliaou Narboni, tous deux sans profession (57).

On note, pareillement, la mort dans un hôtel d'Aix, en 1856, du tanneur Halphen Mayer, natif de Toul, mais demeurant à Constantinople (58).

Ces pauvres immigrés semblent marginaux parmi leurs autres coreligionnaires aixoïses. Ces derniers, laborieux, entreprenants, bien implantés, poursuivent pour la plupart une ascension économique et sociale sans faille. Reflète-t-elle une poursuite de l'excellence ? On serait tenté de le penser à en juger par la réussite scolaire des jeunes juifs.

(52) L'écho des Bouches-du-Rhône 30 janvier-6 février 1870.

(53) Arch. com. Aix. E.I. art. 68, fol. 18.

(54) Arch. com. Aix. F.I. art. 13, fol. 200 v° et art. 19, fol. 256 v°.

(55) Arch. com. Aix. F.I. art. 13, fol. 68 v°.

(56) Arch. com. Aix. F.I. art. 13, fol. 287 v° ; art. 14, fol. 72 ; art. 17, fol. 137 v° ; art. 18, fol. 83 ; art 19, fol. 111 ; art. 20, fol. 333 v° ; art. 21, fol. 302 v° ; art. 22, fol. 272 ; art. 23, fol. 112 v°.

(57) Arch. com. Aix. E.I. art. 52, fol. 79 ; E.I. art. 53, fol. 27 ; E.I. art. 56, fol. 54 v° ; E.I. art. 61, fol. 2.

(58) Arch. com. Aix. E.I. art. 56, fol. 28.

B/ LES MILIEUX INTELLECTUELS

L'article 7 des décisions du Grand Sanhédrin avait encouragé les israélites à "cultiver les sciences (...), à rechercher et adopter les moyens les plus propres à inspirer à la jeunesse l'amour du travail et la diriger vers l'exercice (...) des professions libérales..." .

Le 31 mai 1809, le consistoire de Marseille exhortait, à son tour, ses notables à donner à l'enseignement "les soins les plus assidus" . Le 22 juin 1810, il leur rappelait "de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les chefs de famille dirigent leurs enfants vers l'instruction et l'industrie" (59).

Effectivement, ces conseils sont largement suivis par les parents qui, très tôt, scolarisent leurs enfants afin de les préparer aux métiers dont ils rêvent pour eux. Le résultat s'avère payant.

•Une jeunesse distinguée

Entre 1811 et 1871, en effet, une soixantaine de jeunes israélites, venus de toute la Provence, fréquentent la faculté de droit d'Aix. Neuf s'y distinguent : Albert Alphanféry, Lucien Bédarrides, Ernest et Joseph Carcassonne, Adrien, Édouard et Jules Crémieu, ainsi que Moïse-Osée Valabrègue y obtiennent des prix. Benjamin Abram, Jules-Salomon Crémieu et Moïse-Osée Valabrègue y soutiennent leur doctorat (60).

Certains étudiants accèdent à des professions libérales, d'autres briguent des emplois publics.

•Les avocats

Une dizaine d'avocats israélites exercent à Aix, durant la période étudiée.

-Jassuda Bédarride, fils d'un cardeur de laine, né dans cette ville en 1804, s'y inscrit au barreau en 1825 et en est bâtonnier de 1846 à 1848. Son habileté, son éloquence, ses recherches forcent l'admiration de ses confrères et celle des chroniqueurs judiciaires. Ses abondantes monographies sur le droit des sociétés, les brevets d'invention, le dol, la fraude, l'arbitrage, les faillites, le droit maritime, de même que ses commentaires du code commercial attestent des qualités de cet éminent jurisconsulte et lui valent de devenir membre correspondant de l'académie de législation de Toulouse (61). Le gouvernement impérial, rendant hommage à ses mérites, lui décerne, en août 1870, la Légion d'honneur, dont il devient officier, en 1880 (62).

(59) Arch. nat. F.19.11034.

(60) Arch. Fac. de droit d'Aix.

(61) Cf. Catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque nationale, op. cit., tome 9, pp. 1013-1017.

(62) Arch. nat. Arch. biographiques françaises ; R. Klotz, Les maires juifs d'Aix-en-Provence (1848-1896), Mairie d'Aix-en-Provence, 2000 ; Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône, tome XI, p. 63 ; E. Castre, Le conseil général des Bouches-du-Rhône. Analyse et extraits des délibérations (1800-

-Jules-Salomon Crémieu, né à Nîmes, en 1819, est le fils d'un riche propriétaire. Après avoir soutenu une brillante thèse consacrée à la *Théorie des actions possessoires*, il s'établit avocat à Aix, en 1842, et devient bâtonnier, de 1866 à 1868 (63).

-Benjamin Abram, fils d'un propriétaire, né à Marseille en 1846, est avocat à Aix, dès 1866. Bâtonnier, de 1886 à 1888, il apparaît à ses contemporains comme le "grand civiliste" aixois de la III^e République (64).

-Charles-Fernand Alphanféry, né à Salon en 1837, exerce à partir de 1858 à Aix. Il est l'auteur d'une notice historique sur sa société de jurisprudence (65).

-D'autres jeunes israélites s'inscrivent au barreau aixois sous le Second Empire : Javal-Halphen en 1855, Albert Alphanféry, Alexandre Abram, Albert Bédarrides, Moïse-Osée Valabrègue en 1866 et Eliacin Naquet en 1869 (66).

-Un avocat judéo-comtadin a cependant un destin singulier : Joseph Alphanféry, né en 1814 à Salon, qui ouvre son cabinet à Aix, en 1837. Il y publie une brochure fort plaisante sur sa faculté de droit (67) et un opuscule consacré à l'ingénieur Adam de Craponne (68). De 1856 à 1858, Joseph Alphanféry est membre du conseil de l'ordre (69). Sa clientèle est des plus choisies : en janvier 1859, il se rend à Paris pour remettre au ministre des affaires étrangères un mémoire sur une question de droit international, se rattachant à une riche succession ouverte à Venise (70). Dévoué à sa communauté, il figure plusieurs années sur la liste des notables israélites de la circonscription (71). Mais des écarts dans sa vie privée appellent sa radiation du barreau en 1865 (72).

1838) - Dictionnaire biographique (1800-1912), Marseille, Aschero et Vial, 1912, p. 301 ; Dictionnaire biographique illustré des Bouches-du-Rhône, Flammarion, 1911, pp. 90-91 ; Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle Larousse, tome 16, p. 324 ; G. Vapereau, Dictionnaire universel des contemporains, Paris, Hachette, 1861, p. 141 ; Mémorial 1er janvier 1865 et 5-12 février 1882.

(63) Son fils Adrien Crémieu, né en 1852, sera bâtonnier de 1897 à 1899 et son petit-fils, le professeur de droit Louis Crémieu, assurera cette fonction de 1937 à 1939 (Dictionnaire biographique illustré des Bouches-du-Rhône, op. cit., 1901, p. 333 ; Registres de l'Ordre des avocats d'Aix). Cf. L'écho des Bouches-du-Rhône 18 janvier, 23 août 1863, 14 août 1864, 13 août 1865, 12 août 1866, 18 août 1867, 16 août 1868, 15 août 1869, 7 août 1870, 20 août 1871 ; Mémorial 13 novembre 1845, 12 juillet, 15 et 22 novembre 1846.

(64) Arch. nat. Arch. biographiques françaises ; M. Provence, Le cours Mirabeau, Aix-en-Provence, éd. du Bastidon, 1953, p. 133 ; L'écho des Bouches-du-Rhône 2 décembre 1866.

(65) C.-F. Alphanféry, Notice historique sur la société de jurisprudence d'Aix. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la société de jurisprudence d'Aix, le 13 avril 1863, Aix, Rémondet-Aubin, 1863.

(66) Registres de l'Ordre des avocats d'Aix-en-Provence.

(67) J. Alphanféry, La Faculté de Droit et ses étudiants, Aix, Nicot, 1839.

(68) J. Alphanféry, Adam de Craponne, Aix, imp. Aubin, 1854.

(69) La Provence 27 novembre 1856 et 20 août 1857 et Régistre du conseil de l'Ordre des avocats d'Aix.

(70) Mémorial 23 janvier 1859.

(71) Archives israélites 1845, p. 32 et Arch. dép. Marseille. 119.V.2.

(72) Arch. dép. Aix. 93.U.1.

•Les avoués

-Salomon-Bessalel Bédarride, né en 1809, frère de Jassuda Bédarride, devient l'un des principaux avoués de la ville sous la monarchie de Juillet, tout en consacrant une partie de ses loisirs aux recherches juridiques (73). Il jouit de l'estime de la bonne société aixoise : en 1868, Mme Bourguignon de Fabrégoules, veuve d'un conseiller de la Cour, en remerciement de ses services lègue à ses filles la coquette somme de 22.000 frs (74). En octobre 1869, au cours d'un voyage à Rome, il est même reçu par le pape Pie IX "qui lui donne en partant sa bénédiction apostolique" (75).

-Edouard-Salomon Lisbonne, né à Nyons en 1820, s'installe également comme avoué à Aix vers 1857 (76).

•Les magistrats

Certains de ces robins aspirent à entrer dans la magistrature, ce qui ne va pas sans difficultés, quand on est juif. Ainsi la candidature du très brillant Auguste Carcassonne à un emploi de juge à Tarascon, en 1855, est rejetée car "il ne jouit pas d'une considération suffisante, étant israélite" , indique une note confidentielle du procureur impérial de cette localité (77).

Ceux qui y parviennent, comme la plupart des magistrats de cette époque, appartiennent à des familles très fortunées, élément crucial, qui détermine presque, en ce temps, la perspective d'une promotion et d'une brillante carrière (78).

-Gustave-Emmanuel Bédarride, né à Aix en 1817, est le fils d'un banquier (79). Étudiant à la faculté de droit, de 1836 à 1840, il est nommé, à vingt-trois ans, substitut à Aix grâce au procureur général Borély qui, philosémitte, est très lié avec des familles

(73) Cf. E. Castre, op. cit., p. 301 ; Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône, tome XI, pp. 63-64 ; R. Klotz, op. cit. ; L'écho des Bouches-du-Rhône et le Mémorial 3 octobre 1886 ; S.-B. Bédarride, Quelques mots sur trois questions à l'ordre du jour. Hypothèques occultes. Action résolutoire. Hypothèque judiciaire, Aix, Aubin, 1834 ; Questions des octrois, Aix, Aubin, 1850 ; Cf. Catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque nationale, op. cit., tome 9, pp. 1017-1019.

(74) Arch. dép. Marseille. XII.Q.1.7.50, fol. 127.

(75) L'écho des Bouches-du-Rhône 3 octobre 1869.

(76) Arch. com. Aix. E.1. art. 18, fol. 200.

(77) Arch. dép. Aix. 74.U.3-4.

(78) Cf. J.-P. Royer, La société judiciaire depuis le XVIII^e siècle, Paris, P.U.F., 1979, pp. 280 et suivantes.

(79) Arch. nat. BB.6.II.26 et Archives biographiques françaises ; Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône, tome XI, p. 64 ; Dictionnaire biographique illustré des Bouches-du-Rhône, op. cit., 1911, p. 91 ; P. Birnbaum, Les fous de la République, Histoire politique des juifs d'État de Gambetta à Vichy, Fayard, 1992, pp. 44-58 ; Le Tribunal et la Cour de Cassation, Notices sur le personnel (1791-1879), Paris, imp. nat., 1879, p. 175 ; D. Cohen, La promotion des juifs en France à l'époque du Second Empire (1852-1870), Thèse de doctorat de III^e cycle, Université de Provence, 1977, pp. 399-403 ; G. Vapereau, Dictionnaire universel des contemporains, op. cit., 1893, p. 120 ; Mémorial 22 mai 1864.

juives (80). Gustave Bédarrides va alors connaître un cursus éblouissant. Élevé en 1848, à trente et un ans, à la fonction de premier avocat général, il devient, en 1854, à trente-sept ans, président de chambre. La faillite de la banque familiale, en 1861, jugée compromettante pour son prestige, le contraint à quitter Aix : il est, alors, envoyé à Bastia, comme procureur général, en 1862. L'exil est de courte durée. En 1864, il est promu avocat général à la Cour de cassation ; en 1875, premier avocat général, et, en 1877, président de la chambre des requêtes. Il reçoit, en 1852, à trente-cinq ans, la Légion d'honneur (81), puis, est fait commandeur en 1879. Il assume parallèlement des responsabilités importantes au sein de sa communauté puisqu'il siège de longues années au Consistoire central des israélites de France dont il va même devenir vice-président en 1873. En 1872, Gustave Bédarrides est également élu au comité central de l'Alliance israélite universelle où il demeure jusqu'à son décès (82). La presse israélite rend, à différentes reprises, hommage à ce "magistrat plein de sagesse, de talents et de lumières" (83). En octobre 1899, lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, un dernier hommage est rendu à Gustave-Emmanuel Bédarrides qui vient de mourir. Dans un discours d'adieu, celui-ci est présenté comme "l'exemple qu'un homme peut rendre à son pays, le modèle des vertus dont il est capable de l'honorer" (84).

-Son fils Albert, né à Aix, en 1845, ne connaît pas une carrière aussi prestigieuse, mais plus audacieuse. Engagé volontaire au 4^{ème} régiment des chasseurs d'Afrique, en 1867, il participe à quatre campagnes militaires. A la fin de l'Empire, il entre dans la magistrature : substitut à Chaumont, puis à Meaux, en 1870, substitut général à Amiens, en 1874, il apparaît à ses supérieurs comme "un jeune homme laborieux et expéditif, faisant bien augurer de son avenir" . Chargé de prononcer le discours de rentrée de la cour d'Amiens, en novembre 1874, il choisit pour thème "Justice et charité" (85). Il semble conserver cependant la nostalgie de son expérience coloniale. En 1875, il demande à être affecté dans un des tribunaux mixtes qui viennent d'être institués en Égypte. En 1878, on le retrouve procureur à Pondichéry. En 1879, il démissionne, puis on perd sa trace (86).

-En 1870, à la chute du régime, Adolphe Crémieux, revenu au gouvernement,

(80) Arch. nat. BB.6.II.26 et 280 ; L'écho des Bouches-du-Rhône 17 janvier 1869 ; T. Borély, De la Justice et des juges. Projet de réforme judiciaire. Mémoires pour servir à l'histoire d'un régime constitutionnel, Paris, Germer Baillière, 1871-1874, vol. 1, p. 436 ; vol. 2, pp. 358-362 ; deuxième annexe, pp. 51-56.

(81) La Provence 7 octobre 1852.

(82) A. Chouraqui, L'alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine, Paris, P.U.F., 1965, p. 418. Drumont souligne aussi le rôle de Bédarrides à l'Alliance israélite universelle in La France juive, Paris, Flammarion, 1886, t. II, p. 56.

(83) Arch. israélites de France, 1840, pp. 637 et 1843, pp. 250, 313, 358 ; L'Univers israélites 1850, p170.

(84) Cour de cassation, audience de rentrée, 16 octobre 1899, Paris, 1899.

(85) A. Bédarrides, Justice et charité, discours prononcé lors de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel d'Amiens le 3 novembre 1874, Amiens, imp. Glorieux, 1874.

(86) Arch. nat. BB.6.II.26.

favorise le recrutement de quelques unes de ses connaissances (87) : cinq judéo-comtadins sont alors nommés magistrats dans le ressort de la cour d'Aix : MM. Charles-Fernand Alphanféry, procureur à Grasse, Alexandre Abram, substitut à Castellane, Benjamin Abram, substitut à Brignoles, Edouard-Salomon Lisbonne, juge de paix à Arles et Ernest Valabrègue, juge au tribunal de première instance d'Aix (88).

-Charles-Fernand Alphanféry, promu procureur général à la Cour de Bordeaux en 1883 et qui termine à la Cour de cassation, est officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique (89).

-Ernest Valabrègue, fils d'un avocat et gendre de Jules-Salomon Crémieux, est né à Pont-Saint-Esprit, dans le Gard, en 1837. Conseiller à la cour d'Aix, en 1881, il s'y fait remarquer par sa science juridique, sa grande érudition, comme par ses publications dans *La revue pratique de droit français*. Ses qualités lui valent de recevoir, en 1903, la Légion d'honneur (90).

Les passages au ministère de la Justice d'Adolphe Crémieux ont dont permis de forcer certains préjugés.

En septembre 1870, la direction du parquet de la cour d'Aix, manque d'échoir à l'avocat marseillais Gaston Crémieux, à en juger par une lettre de l'avocat général Desclozeaux adressée le 12 septembre à la Chancellerie. Mais jaloué et assez controversé par ses confrères, Gaston Crémieux est finalement évincé à la suite d'intrigues, semble-t-il (91).

•Un agrégé de droit devenu procureur général

Eliacin Naquet, né à Carpentras en 1843, est le frère d'Alfred Naquet, l'instigateur de la loi sur le divorce. Il fait de brillantes études à la faculté de droit d'Aix, puis à celle de Paris où il soutient sa thèse en 1869 (92). Admis à l'agrégation, en 1870, dès son premier concours, il est affecté à la faculté de Grenoble, en qualité de chargé de cours, en juin 1870. Nommé substitut général à la cour de Lyon, le 3 octobre 1870, il revient à l'enseignement, le 25 septembre 1871, un poste lui étant offert à la faculté d'Aix. Il va y occuper successivement les chaires de procédure civile, de législation criminelle et de droit civil. On lui confie, de plus, des cours de droit de l'enregistrement

(87) J.-P. Royer, Histoire de la Justice en France, de la Monarchie absolue à la République, Paris, P.U.F., 2001, pp. 542-546.

(88) L'écho des Bouches-du-Rhône 13-27 novembre 1870 et 22 janvier 1871 ; Mémorial 27 novembre 1870.

(89) Arch. nat. BB.6.II.619 ; Dictionnaire biographique illustré des Bouches-du-Rhône, op. cit., 1901, pp. 21-22 ; L'écho des Bouches-du-Rhône 10 mai 1863, 24 décembre 1865, 22 janvier 1871 ; Cour d'appel de Bordeaux. Installation de M. Alphanféry, procureur général, Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1883.

(90) Arch. nat. BB.6.II.1265 ; Dictionnaire biographique illustré des Bouches-du-Rhône, op. cit., 1901, p. 1144 ; L'écho des Bouches-du-Rhône 13-27 novembre 1870 et 22 janvier 1871.

(91) Arch. nat. BB.6.II.123 et 408 ; cf. P.-Y. Serraf, Gaston Crémieux, in L'écho des carrières, n°21, 4ème trimestre 1999, pp. 9-12.

(92) Arch. dép. Aix. 80 ter.U.7.

et de droit notarial (93). "Pendant douze ans, il professe avec une incontestable maîtrise. Ses leçons sont des modèles de clarté : son enseignement donne une vie nouvelle aux anciennes méthodes didactiques et la forme spéculative du Droit pur s'anime au contact des réalités pratiques, se jouant des difficultés et des aridités ; sa parole conduit avec aisance l'esprit de ses jeunes auditeurs parmi les sécheresses de l'enregistrement et du timbre, et, sans vouloir en médire, de la procédure elle-même" rapporte M. de Montvallon, un de ses anciens étudiants (94). Le 5 septembre 1883, Eliacin Naquet retourne à la magistrature en qualité de procureur général à la Cour d'Aix ; un décret de 1903 lui confère, enfin, le titre de premier président honoraire. Auteur d'ouvrages sur les droits d'enregistrement, la tierce opposition, l'organisation judiciaire, l'enseignement du droit (95), il écrit également des articles portant sur ces matières dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence* ainsi qu'au *Recueil Sirey*. Plusieurs décorations viennent récompenser cet éminent jurisconsulte puisqu'il est officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, commandeur du Mérite agricole, grand officier de la Couronne d'Italie et du Medjidié (96). Confirmant ses qualités, M. de Montvallon écrit : "Ce savant était un lettré de la meilleure race, un esprit finement cultivé et du goût le plus pur, qui se plaisait au commerce de nos poètes les plus délicats, un causeur agréable et spirituel, une âme généreuse et ardente, un caractère droit et fier, un de ces citoyens dévoués au bien du pays dont la vie devient un exemple" (97).

•Un médecin

Particulièrement méritant est le parcours du docteur Joseph-Haïm Lisbonne, premier médecin juif d'Aix. Né dans cette ville en 1815, fils d'un négociant, il installe son cabinet rue Villeverte vers 1840. En 1870, il est nommé médecin-chef de l'hôpital et de l'école des arts et métiers (98).

•Les jeunes enseignants

Plus modestement, certains jeunes gens choisissent de faire carrière dans l'enseignement primaire.

-En 1867, Moïse Monteux, élève à l'école d'application, annexée à l'école normale, reçoit un prix.

-En 1871, une demoiselle Milhaud, après ses études au pensionnat Sainte-

(93) L'écho des Bouches-du-Rhône 29 octobre-17 décembre 1871.

(94) M. de Montvallon, Deux magistrats provençaux : Naquet et Fassin, in *Annales de Provence*, 1922, pp. 197-198.

(95) Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, op. cit., tome 122, pp. 899-901.

(96) Dictionnaire biographique illustré des Bouches-du-Rhône, op. cit., 1901, pp. 859-860 ; M. de Montvallon, art. cit., pp. 195-211.

(97) M. de Montvallon, art. cit., p. 206.

(98) L'écho des Bouches-du-Rhône 26 août 1860, 13 mai 1866, 8 mai-9 octobre 1870 ; Mémorial 9 octobre 1870 ; Arch. com. Aix. I.1. art. 49, fol. 41 v°.

Clotilde d'Aix, est reçue première au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, tandis qu'une demoiselle Cohen obtient ses brevets simple et supérieur (99).

Le succès de ces jeunes filles doit être souligné car jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'instruction demeurait un privilège masculin : deux dames israélites sur une quarantaine avaient été capables de signer le registre ouvert à Aix en application du décret du 20 juillet 1808 et, lors des 60 unions célébrées de 1793 à 1830, 26 mariées avaient déclaré ne pas savoir (43 %). Un effort éducatif semble avoir été entrepris, dès la Restauration, en faveur des fillettes de la communauté aixoise, puisqu'à partir de la monarchie de Juillet, seule une épouse venant de Pertuis ne peut coucher son nom sur son acte de mariage, en 1835 (100).

•Un homme de Lettres

Le poète et écrivain Antony Valabrègue, fils d'un propriétaire, a vu le jour à Aix, en 1844 et y fait ses études au collège. Comme son ami Zola, il monte tout jeune à Paris. Il y est rédacteur de plusieurs revues littéraires et artistiques et publie *Petits poèmes parisiens* ; *Un maître fantaisiste au XVIII^e siècle : Claude Gillot* ; *Les princesses artistes* ; *La chanson de l'hiver* (101). La presse locale reproduit quelques unes de ses compositions qui semblent très goûtées de ses lecteurs. "C'est au soleil du Midi que le poète a mûri. Cette poésie large et fortement colorée se ressent de la lumière ardente et des larges horizons de la campagne aixoise" souligne le *Mémorial* du 7 juin 1868 (102). Antony Valabrègue, en se risquant sur des terres étrangères à ses traditions familiales, ne fait-il pas figure de pionnier pour ces judéo-comtadins qui oseront se lancer dans les Lettres ou les Arts au XX^e siècle ?

•Des artistes

Des musiciens, probablement ashkénazes, sont de passage comme M. Sakson, un joueur de xylophone, en 1856 ; M. Nathan, un violoncelliste, en 1862 ou Anna Meyer, une pianiste, en 1868 (103).

•Des prédicateurs d'origine ashkénaze

-Un célèbre pianiste israélite converti au catholicisme, le père Hermann, qui

(99) L'écho des Bouches-du-Rhône 18 août 1867, 30 juillet 1871 ; La Provence 6 mai 1871.

(100) Arch. com. Aix. E.1. art. 35, fol. 23 v°.

(101) Cf. Catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque nationale, op. cit., tome 198, pp. 396-398.

(102) Dictionnaire biographique illustré des Bouches-du-Rhône, op. cit., 1901, pp. 1144 et 1911, pp. 693-694 ; Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle Larousse, 2^{ème} supplément, p. 1968 ; Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône, tome XI, p. 533 ; O. Alberti, Lettres d'un enthousiaste-Lettres d'Emile Zola à son ami Antony Valabrègue, H.B. Édition, Aigues Vives, 1997 ; L'écho des Bouches-du-Rhône 28 juin 1868.

(103) L'écho des Bouches-du-Rhône 1^{er} mars 1863 et 10 mai 1868 ; Mémorial 25 janvier 1856 et 22 février 1862.

appartient à l'ordre des carmes déchaussés, séjourne à Aix en 1853, 1859, 1866. Ses prédications, annoncées par voie de presse, font le bonheur des aixois qui se pressent pour l'écouter (104).

-Un autre prosélyte, le père Marie-Alphonse de Ratisbonne réunit, en 1859, à l'archevêché, les dames patronnesses pour les associer à l'Ecce Homo de Jérusalem, "une oeuvre de charité et d'expiation" (105). Il appartient à la congrégation de Notre-Dame de Sion, fondée par son frère Marie-Théodore, en 1842, afin de travailler à la conversion des juifs (106).

-Membre de la même communauté, le père Lemann, un autre néophyte, vient prêcher à la cathédrale Saint-Sauveur, en mai 1865, et semble très apprécié de ses auditeurs (107).

La judaïcité aixoise ne constitue donc pas sous le Second Empire un bloc monolithique ; si une majorité d'israélites constituent une élite locale, certains se situent dans la petite bourgeoisie, tandis qu'apparaissent les traces d'un prolétariat immigré.

La richesse de beaucoup de familles nous est cependant confirmée par leur train de maison. En 1868, trois d'entre elles (douze personnes) habitent l'aristocratique quartier Mazarin, trois autres (quinze personnes) demeurent sur le cours Mirabeau. Plus de la moitié des foyers emploie un domestique. Six en possèdent même deux en 1866. Les banquiers Crémieu et Bédarrides vivent dans le luxe : chacun dispose de cinq serviteurs, d'un cheval et d'une voiture à quatre roues, ce qui est rare à l'époque (108).

Bien intégrée économiquement et professionnellement, la communauté israélite aixoise peut jouer un rôle important dans la vie publique.

Christiane DEROBERT-RATEL
Maître de Conférence à l'Université de Toulon

(104) L'écho des Bouches-du-Rhône 24 novembre 1850 ; 7-28 avril 1853 ; 13-20 janvier 1859 ; 9-30 décembre 1866 ; La Provence 7-28 avril 1853.

(105) Mémorial 11 mars 1860.

(106) Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle Larousse, tome 13, p. 728.

(107) L'écho des Bouches-du-Rhône 14 mai 1865.

(108) Arch. com. Aix. E.1. art. 13, fol. 191 v^o, 252 ° ; F.1. art. 19, fol. 119 v^o et 135.